

COMMUNAUTE DE COMMUNES

CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS

Rue des Ebaulais

71 800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

**Tel : 03 85 25 86 47**

**Fax : 03 85 25 87 59**

e-mail : [com.com.semur@wanadoo.fr](mailto:com.com.semur@wanadoo.fr)

---

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2015 A BRIANT

L'an deux mille quinze, le quatorze septembre, à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Briant, salle communale sous la présidence de M. André MAMESSIER

Date de la convocation du conseil communautaire : 4 septembre 2015

Nombre de membres en exercice : 33 – Présents : 29

Etaient présents : M. VERNAY Charles - M. LAMOTTE Robert - M. MATHIEU Georges- M. VINCENT Daniel - Mme GIRARD Michelle - Mme Isabelle LAGOUTTE - M. CORDEIRO David – M. CHERVIER Bernard – Mme LIEVRE Sandrine - M. DURIAU Pierre, M. MOLIERE Henri, M. BURLOT Jean Claude - M. LAROCHE Louis - M. REMILLER Yann - M. PEGUET Jean François, Mr Jean MORIN - Mme AUCAGNE Renée, M. MAMESSIER André, M. Philippe CORNELOUP - Mme BARATHON Brigitte, Mme HAYE Marie Laure - – M. BAJARD Robert - Mme Anne NEYRAND - Jean-Marc ALAMARTINE - M. BACIAK François -M. LAINE Henri, M. BAYON Robert - M. LAMOTTE Jean Paul – M. RICHARD Jean Paul

Absents, excusés : – M. FEUILLAND Jean Louis - Mme GAGET Claire -, M. AUVOLAT Pierre - Mme BRAILLON Sandra -

*Secrétaire de séance* : Mme Sandrine LIEVRE

Le Président ouvre la séance et laisse la parole à Charles VERNAY, Maire de Briant qui souhaite la bienvenue à l'assemblée

André MAMESSIER présente les condoléances à Jean Claude BURLOT suite au décès de son épouse, il présente également les condoléances à Jean François PEGUET et Jean Paul LAMOTTE pour le décès de leur maman. Il adresse des félicitations à Pierre AUVOLAT pour le mariage de sa fille

Il est procédé à l'appel des présents

Le compte rendu de la réunion du 18 mai 2015 à Varenne l'Arconce est approuvé à l'unanimité

L'indemnité de conseil et de budget est accordée à Olivier PATAIN, receveur municipal en intérim durant l'absence de Melle PLACE

La mission locale du charolais demande deux représentants de la communauté de communes pour siéger au conseil d'administration : Isabelle LAGOUTTE est candidate et sera déléguée titulaire – François BACIAK sera son suppléant

Le conseil communautaire prend connaissance de l'arrêté de M. le Préfet en date du 6 août 2015 qui ajoute la compétence : élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal dans les compétences obligatoires dans le cadre de l'aménagement de l'espace

Le SMEVOM a approuvé l'adhésion de la CUCM dans le syndicat, l'ensemble des collectivités membres doit se prononcer sur cette adhésion. Adoptée à l'unanimité

La Banque Populaire a accepté la renégociation de 2 prêts concernant la toiture du foirail. Le taux sera de 3 % au lieu de 4.40 % et aucun frais à déboursier. L'une des annuités sera de 73967.56 € au lieu de 83433.27 € soit une baisse de 9465.61 € et l'autre sera de 88761.03 € au lieu de 100119.92 € soit une baisse de 11358.89 €. La baisse globale sera de 20824.50 €.

La Caisse d'Épargne a proposé une offre pour le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 150.000 € pour le SPIC : taux T4M (0.117%) + une marge de 1.30 %. Adopté à l'unanimité

Une réunion des Maires aura lieu le lundi 28 septembre avec différents intervenants : CAUE – Agence Technique Départementale – DDT pour faire le point pour l'avancement du dossier PLUI : planning, diagnostic, PADD, DOG etc.... Les communes devront fournir les études qui ont été réalisées et pouvant être prises en compte dans le PLUI.

**Projet de fusion des communautés de communes** : Une réunion s'est tenue à Paray le Monial le 10 septembre avec M. le Préfet, Présidents de com com, Maires etc... André MAMESSIER a assisté à une réunion CDCI ce matin à Macon. 4 communautés de communes ont l'obligation de fusionner : Paray le Monial, Digoin, Matour et La Clayette. M. le Préfet va élaborer 1 carte pour le 5 octobre, la CDCI rendra une réponse pour le 12 octobre. Plusieurs points seront à examiner en cas de fusion : transfert actions de la SAEM du marché au cadran – équilibre SPIC – Renouvellement marché collecte OM en 2016 (voir dérogation pour prolonger le marché public) – envisager une étude par un bureau privé et les services de l'Etat pour analyser les compétences et les incidences financières – compétence GEMAPI en 2018 – accueil des gens du voyage – compensation SDIS (ex contingent incendie). André MAMESSIER va proposer une fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2019 en établissant un calendrier de travail en commun au préalable. Un tour de table est fait pour connaître les souhaits de chaque commune. François BACIAK serait favorable pour fusionner avec Marcigny – Jean François PEGUET est contre dans l'attente de connaître les conséquences du transfert du marché – Yann REMILLER est réservé, il est d'accord sur le principe de discussion mais contre une imposition forcée – Louis LAROCHE est réservé aussi – Jean Claude BURLLOT : il faudra voir avec Marcigny mais en tenant compte du marché et de la toiture du foirail – Pierre DURIAU est réservé, il faudra tenir compte du marché et du toit, accord mais pour discussion et report de la fusion – Isabelle LAGOUTTE précise que plusieurs actions sont en partenariat avec Marcigny qui est le bourg centre, il faudra apprendre à travailler avec les gens, il faut préparer des « fiançailles », essayer de trouver une entente. Daniel VINCENT dit qu'il est intéressant de discuter avec un échancier, les marchés publics OM, il faut une étude économique, 67 % de la population active travaille en région Rhône Alpes – Georges MATHIEU est favorable à la discussion, Les communes limitrophes de Charlieu ne peuvent pas se tourner vers la Loire (refus du SCOT) – Charles VERNAY dit qu'il faut continuer à travailler ensemble pour certaines actions mais n'est pas d'accord pour fusionner. Pour la réunion du 28 septembre chacun doit apporter les éléments jugés nécessaires

Devenir de l'association « Legs Bouthier de Rochefort » qui gère du matériel, prime famille méritante, terrain vers EHPAD : la question a été exposée à André ACCARY et il faudra modifier l'intitulé « canton de Semur » par les 14 communes de la com com.

L'Association Fidésiaades Brionnaise a adressé un courrier et a offert une plaquette en remerciement du soutien financier, prêt de matériel, aide des bénévoles etc... Brigitte BATATHON à son tour adresse ses sincères remerciements, grâce à l'aide de tous cette manifestation a rencontré un grand succès.

**Commission marché** : Jean François PEGUET annonce que le début de l'année a été satisfaisant, augmentation des effectifs, du nombre d'animaux vendus et du prix de vente par contre une mauvaise nouvelle est tombée en fin de semaine car un cas de FCO (fièvre catarrhale ovine) a été découvert dans le département de l'Allier et tous les rassemblements d'animaux sont interdits dans une zone de 150 kms. Le marché des bovins de boucherie est maintenu mais l'abattage des animaux est obligatoire sous 24 H. Les animaux ne peuvent pas être exportés. Selon les directives préfectorales, le marché du maigre d'embouche pourrait peut-être avoir lieu

semaine prochaine. Il faut gérer la crise, chômage technique du personnel. Il est précisé que cette maladie n'a aucun impact sur les humains. M. le Préfet a demandé de préparer les pertes financières

**Commission environnement** : Daniel VINCENT précise qu'une réunion de la commission a eu lieu le 16 juin, les communes ont été destinataires du compte rendu. Les animations scolaires au marais de Montceaux l'Etoile ont été très appréciées – Présentation SMEVOM avec intégration de la CUCM – Expérience de tri du carton à Iguerande en allant à la rencontre des habitants – Les déchets verts broyés au début de l'été ont été emmenés chez Philippe BLANCHARD, une rencontre a eu lieu avec Mme MENEGON de la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs qui avaient une convention leur accordant une indemnité de 5 € par tonne. Des mesures de température seront faites dans les déchets pour tenter de réaliser que 2 broyages par an, Mme MENEGON s'est entretenue avec la DREAL. Comme chaque année une rencontre aura lieu avec les prestataires, il est demandé aux communes de faire remonter les remarques. Différents problèmes ont été exposés avec la société CHAMFRAY, tout est rentré dans l'ordre. Plusieurs dépôts sauvages ont eu lieu sur la commune de Saint Bonnet de Cray, près des PAV, il faudra envisager le déplacement de divers containers et réfléchir à une suppression des containers lors du prochain appel d'offres. Le lavage des bacs sera effectué fin septembre. Le bilan de la collecte de ferraille sur 5 communes est d'un peu plus de 5 Tonnes collectées. Une benne à carton est mise en place à Varenne l'Arconce et à St Christophe. Le bilan à 6 mois est satisfaisant : OM bon, autres déchets stables, Eco DDS tonnage en baisse- L'analyse des broyats est saine. Les caractérisations auront lieu les 21/9 et 20/10. Des réunions de travail ont lieu avec le SMEVOM, beaucoup de volontaires pour notre collectivité

**Commission action sociale** : François BACIAK rappelle le déménagement de ABISE dans les nouveaux locaux à l'EHPAD. Chaque professionnel a son bureau avec un espace assez vaste. Les tapisseries ont été refaites, du mobilier a été financé par la CAF. L'accueil est assuré par Isabelle SIDOIT. Il y a aussi la Directrice, le RAM, le centre de loisirs, l'assistante sociale. Une salle de réunions notamment pour les échanges franco-anglais. Les Maires et délégués sont invités à aller visiter ce nouveau centre social. La Présidente, Françoise CHALAYER fera une invitation. Il y a eu également le déménagement de la ludo mobile (changement de local à Saint Julien de Jonzy), il est rappelé que les jeux peuvent être utilisés par les particuliers, les écoles, associations etc... Une nouvelle activité est mise en place : café-parent, des discussions peuvent avoir lieu, exemple : les parents et l'autorité. La prochaine activité aura lieu à St Christophe les 9 et 10 octobre pour la bourse puériculture – jouets. Des extincteurs seront fournis par l'EHPAD dans les nouveaux locaux occupés par ABISE, les blocs sécurité seront posés par l'électricien à la charge de la com com.

Daniel VINCENT souligne le travail de ABISE pour les travaux d'expo qui auront lieu à Fleury lors des journées du patrimoine

**Commission tourisme** : Isabelle LAGOUTTE fait part de l'avancement des boucles vertes avec Marcigny, la DRI a donné l'autorisation pour la signalétique sur la voie verte et les routes départementales. Une réunion aura lieu mi octobre pour nommer chaque boucle dont 1 avec Charlieu. Une somme de 20.000 € a été inscrite au budget primitif pour 1 partie signalétique et Brionnais découvertes pour le balisage. 7500 € seront remboursés à Marcigny qui réalise l'investissement. Isabelle informe du recrutement de Lydie JALABERT en remplacement de Nicole PELLARINI à l'OTSI

**Commission agricole** : Pierre DURIAU annonce que la 5000<sup>ème</sup> dégustation a eu lieu fin août. Un gros afflux de visiteurs cet été à l'antenne touristique. La commission va réfléchir pour améliorer le cadre de l'espace dégustation. Expo lors du concours bovins avec la participation des syndicats de rivière : SYMISOA et SMAAA. Réunion avec les enseignants ce 15 septembre pour visite du marché au cadran, compte tenu des événements il faudra repousser ou envisager autre chose. Un recensement du petit patrimoine sera effectué ainsi que le recensement des exploitations dans chaque commune avec l'indication de la production.

**Commission développement économique** : David CORDEIRO rappelle qu'il est à disposition des communes pour le site Internet, quelques communes ont des problèmes d'accès, dans ce cas il faut voir David. Le site de la déchèterie a été transféré sur le site de la com com mais le blog environnement reste tout de même. Il faudra beaucoup communiquer sur le PLUI

**Tour de table** : Briant : demande pour collecte OM supplémentaire au restaurant (chaque commerçant doit gérer ses déchets) – Fleury : commencement des travaux de logements au Clos Fleury – une expo sur l'architecture aura lieu lors des journées du patrimoine – la commune a obtenu un prix de 1000 € pour la bibliothèque – Iguerande : Isabelle demande l'avis pour la reconduction du calendrier des manifestations, à l'unanimité : oui – la saison culturelle va débuter, il y aura 1 spectacle chaque début de mois – 1 trail des 7 collines est organisé le 3 octobre – randonnée pédestre le 10/10 – travaux dans la traversée d'Iguérande du 21/9 au 7/10 : des déviations sont mises en place. Ligny : journées des talents les 3 et 4 octobre. Oyé : question au sujet du maintien du centre de Mardor, chaque commune doit répondre individuellement. Saint Bonnet : problème containers, 1 PAV a été brûlé à Vert Bois – Saint Christophe : souci marché cause FCO – le conseil municipal doit prendre une décision concernant le devenir de La Poste (agence communale, chez un commerçant ??) . Sainte Foy : remerciements pour les Fidésades – la randonnée aura lieu le 27/9. Saint Julien : les travaux de la salle sont presque terminés – marche. Sarry : Dépôt de cartons et autres déchets vers les PAV. Semur : question au sujet de la construction de la 2<sup>ème</sup> tranche des logements sociaux vers l'EHPAD : réponse d'André MAMESSIER : en principe étude en 2015 et construction en 2017. Varennes l'Arconce : les mails annonçant les manifestations de l'OTSI arrivent un peu tard dans la semaine – Voir SAUR pour devis de mesure débit des poteaux incendie – pose des statues à l'église – connaissance d'un article sur le recyclage des pneus sur le journal France Agricole

La séance est clôturée à 23 H 15